

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

COMITE ITIE

Unité de Gestion Administrative Provisoire
B. P : 11063 Yaoundé



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Provisional Administrative
Management Unit

N° ____/MINFI/ITIE/C/SP/NNI

Yaoundé, le 17 Mai 2021

COMPTE RENDU DE LA VINGTIEME SESSION DU COMITE ITIE TENUE LE 17 MAI 2021 A L'HOTEL MONT-FEBE

L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN ET LE DIX-SEPT DU MOIS DE MAI

S'est tenue à l'Hôtel Mont-Fébé de Yaoundé, la vingtième session du Comité ITIE Cameroun sous la présidence de **M. Gabriel DODO NDOKE, Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Vice-Président du Comité ITIE Cameroun.**

Y ont pris part outre les membres du Comité, les points focaux du Secrétariat Permanent et du personnel permanent dudit Secrétariat.

La liste des présences est jointe en annexe.

M. Ibrahim NDOUOP tenait la plume à cette session qui a débuté à 15h 56 mn.

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Vice-Président du Comité ITIE a présidé le lundi 17 Mai 2021 à l'hôtel Mont-Fébé, une session de ladite instance en présence de ses membres, des points focaux du Secrétariat Permanent et du personnel permanent dudit Secrétariat.

La session a commencé à 15h29mn.

Il a d'entrée de jeu rappelé le contexte de la mise en œuvre de l'ITIE dans notre pays, contexte marqué par notre suspension en raison de l'absence du Rapport ITIE 2018. Il a salué la reprise de la collaboration avec le Cabinet BDO qui est à pied d'œuvre pour la production dudit Rapport. Le paiement des arriérés dus audit Cabinet est un élément qui a d'ailleurs favorisé la reprise de cette collaboration. Il a ensuite demandé au Secrétariat Permanent de décliner l'ordre du jour de la réunion, exercice effectué par M. Michel BISSOU qui a présenté les six points inscrits à l'agenda :

- 1- Adoption des comptes rendus des sessions tenues au courant du mois d'avril 2021 ;
- 2- Etat d'avancement de la rédaction du Rapport ITIE 2018 ;
- 3- Examen et adoption du Rapport du groupe de travail chargé d'apprécier l'offre technique et financière de BDO Tunisie ;
- 4- Points de discussion et de décision du Comité pour enrichir les Rapports ITIE 2018 et 2019 ;

- 5- Examen et adoption du mini-plan d'urgence pour sortir de la suspension temporaire de l'ITIE ;
- 6- Divers.

Les membres du Comité, à la demande du Président ont adopté les points ci-dessus comme tels sans amendements.

I- ADOPTION DES COMPTES RENDUS DES SESSIONS DES 5, 12 ET 19 AVRIL 2021

Lesdits comptes rendus, transmis par voie électronique aux membres du Comité pour observations préalables et propositions de rédaction améliorée, ont été adoptés moyennant les améliorations à leur apporter.

II- ETAT D'AVANCEMENT DE LA REDACTION DU RAPPORT ITIE 2018

Le Cabinet BDO Tunisie, s'est immédiatement mis au travail après la décision du Président du Comité de recourir à son expertise pour la production des Rapports ITIE 2018 et 2019. En attendant la régularisation de son cadre contractuel avec le Comité, le Cabinet a reçu les données transmises directement par les entités déclarantes via le Secrétariat Permanent qui a mis à la disposition du Comité, un état des collectes à date avec les données manquantes, notamment celles de DANGOTE. Cet état fait également le point sur les données non certifiées, au nombre desquelles on relève, celles des entités publiques relevant de la compétence de la Chambre des Comptes. Le Représentant de cet organisme renseigne que la phase de contradiction sera organisée dans les plus brefs délais afin que la certification devienne effective.

Le Coordonnateur de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire annonce le séjour du Cabinet BDO dans notre pays pour la semaine du 24 Mai, semaine au cours de laquelle il sera, poursuit-il nécessaire de le rencontrer pour un point plus complet. Les discussions jusque-là effectuées ont débouché sur des accords pour la production du Rapport ITIE 2018 à la fin juin 2021. Le Rapport 2019 sera disponible en fin décembre 2021, mais l'UGAP souhaite discuter avec le Consultant afin qu'il soit produit en quatre mois. Au cours de ce séjour en terre camerounaise, le Cabinet finalisera le traitement des écarts observés jusque-là. Le Consultant a émis le souhait qu'une correspondance le désignant dans le cadre d'un marché de gré à gré lui soit également adressée dans les plus brefs délais.

Il a annoncé la publication du chronogramme des rencontres du Cabinet pendant son séjour en terre camerounaise. Il a souhaité que le Comité lui donne l'autorisation de poursuivre les discussions avec le Cabinet en ce qui concerne ses honoraires. Sur la question de ses honoraires, le Président du Comité a souhaité que cela se fasse par l'instance compétente en charge des Marchés notamment, la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI, Président du Comité ITIE. Dans les débats qui ont suivi, le Représentant de l'UJC s'est interrogé sur la méthodologie et le chronogramme de travail tandis que le Représentant de la SNH a souhaité que le délai de production du Rapport ITIE 2019 soit contracté pour tenir sur un mois. Le Représentant de Gaz du Cameroun a dit que les données de 2019 sont déjà à sa connaissance transmises. Monsieur BISSOU lui a rétorqué que ladite collecte se poursuit.

Pour clôturer ce point, le Président a demandé, en guise de recommandation, qu'une correspondance de relance du Directeur Général de DANGOTE lui soit soumise, pour signature à l'attention. En outre des correspondances à l'endroit de toutes les entités du Périmètre qui n'ont pas encore produit les données de la conciliation 2019 doivent être portées à la signature du Président, dans les meilleurs délais. En ce qui concerne toutes les correspondances urgentes adressées au MINFI, **PRESIDENT DU COMITE**, le Comité décide qu'elles soient dorénavant déposées au Cabinet du Ministre Délégué auprès du Ministre des finances, pour diligences urgentes et efficaces.

III- EXAMEN DU RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL CHARGE D'APPRECIER L'OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE DE BDO TUNISIE

Sur ce point, le Comité prend acte du travail fait par l'UGAP. Il prend acte de l'offre faite par BDO, offre essentiellement révisable. Le Président précise à la suite du Coordonnateur de l'UGAP qui souhaite que soit mise sur pied une Commission de réception du Rapport, qu'une Commission de passation devrait être également convoquée par souci de cohérence.

En droite ligne avec la proposition faite par le Représentant de PWYP, la Commission de passation des Marchés sera saisie dans ce cas. Le Comité, suivant les textes, devra se limiter à la détermination des TDR qui doivent intégrer la version française des deux Rapports.

Le Président a prescrit à l'UGAP de préparer une note à adresser au Président du Comité, pour l'informer de la nécessité de convoquer la Commission de passation des marchés du MINFI dans le cadre de la régularisation du cadre contractuel entre le Cabinet BDO et le Comité.

IV- POINTS DE DISCUSSION ET DE DECISION DU COMITE POUR ENRICHIR LES RAPPORTS ITIE 2018 ET 2019

Sur la divulgation des contrats, le Comité prend l'option de la publication des contrats types dans les sites dédiés. Sur les notions de **dépenses quasi fiscales et budgétaires**, le Comité acte les définitions proposées par les textes officiels même si les Représentants de PWYP, de l'UJC, de l'Eglise catholique et de Transparency voulaient y voir la destination des fonds, objet de ces dépenses. Sur les notions de **propriété effective**, de **propriétaire réel** et de **personne politiquement exposée**, le groupe de travail a proposé les définitions consacrées par le Règlement CEMAC d'avril 2016.

Sur la position convenue **pour la divulgation par projet**, le Comité **décide d'adopter le Rapport du groupe ad hoc qui s'y était penché en lui demandant néanmoins de procéder s'il y a lieu à des aménagements.**

V- EXAMEN DU MINI-PLAN D'URGENCE POUR SORTIR DE LA SUSPENSION TEMPORAIRE DE L'ITIE

Ce point déjà débattu au cours de précédentes sessions n'a plus fait l'objet de développements expansifs, puisque le Comité travaille depuis le début du mois d'avril, au rétablissement de la situation.

VI- DIVERS

Plus rien n'étant inscrit en divers, le Président du Comité a clôturé la session à 18h25 mn en donnant rendez-vous aux uns et aux autres pour le lundi 24 Mai 2021.

Le Coordonnateur UGAP

Richard F. Ndjoko
Diplômé en Sciences Politiques

le Président de séance



Dodo Ndoké Gabriel

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

COMITE ITIE

Unité de Gestion Administrative Provisoire
B. P : 11063 Yaoundé



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Provisional Administrative
Management Unit

N° ____/MINFI/ITIE/C/SP/NNI

Yaoundé, le 17 Mai 2021

RESOLUTIONS/RECOMMANDATIONS DE LA VINGTIEME SESSION DU COMITE ITIE TENUE LE 17 MAI 2021 A L'HOTEL MONT-FEBE

A l'issue de la session mentionnée en marge, le Comité ITIE réuni en sa vingtième session adopte les résolutions et prescrit les recommandations ci-après :

I- RESOLUTIONS

Le Comité :

- 1- Adopte le Rapport du Groupe ad hoc ayant planché sur la divulgation par projet et prescrit audit groupe de procéder aux aménagements dudit Rapport si nécessaire ;
- 2- Adopte les définitions des expressions ci-après, « dépenses quasi fiscales ou budgétaires, propriété réelle, propriétaire réel, personne politiquement exposée », définitions suggérées par des documents officiels et faisant jurisprudence en République du Cameroun.

II- RECOMMANDATIONS

Le Comité recommande que :

- 1- des correspondances, à l'endroit de toutes les entités du Périmètre qui n'ont pas encore produit les données de la conciliation 2019, soient portées à la signature du Président du Comité dans les meilleurs délais ;
- 2- les correspondances urgentes adressées au Ministre des Finances, Président du Comité, soient dorénavant déposées au Cabinet du Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances, pour diligences urgentes et efficaces ;
- 3- l'UGAP prépare une note à l'attention du Président du Comité pour l'informer de la nécessaire saisine de la Commission interne des marchés de son Département ministériel, en vue de la finalisation du contrat de service avec le Cabinet BDO ;
- 4- une correspondance soit adressée au Cabinet BDO, dans les meilleurs délais, au sujet de son recrutement, en qualité de Conciliateur pour la production des Rapports ITIE 2018 et 2019 dans le cadre de la procédure de gré à gré.
- 5- une correspondance de relance du Directeur Général de DANGOTE, qui n'a pas transmis ses données au Conciliateur, soit soumise pour signature, au Président du Comité.

Le Coordonnateur UGAP

Richard Tchoua
Ministère des Finances

Le Président de Séance



Dodo Ndoké Gabriel